

Le 9 avril on marche pour le retrait de la loi travail et pour le progrès social !

Le 31 mars dernier, 1,2 millions de manifestants ont exigé le retrait du projet « El Khomri » et un code du travail moderne, protecteur pour toutes et tous.

Le gouvernement entendra et s'y pliera, si ensemble nous faisons encore grandir le rapport de force.

La CGT, avec Fo, FSU, Solidaires, Unef, UNL, Fidl appelle à faire du samedi 9 avril une grande journée de mobilisation avec grève et manifestations partout en France.

Plus de 70 % de la population se déclarent opposés au projet. Jeunes, retraités, actifs, salariés, privés d'emplois, parents, citoyens... nous pouvons contribuer à la réussite de cette journée, avec ceux qui étaient dans la grève, dans la rue, le 31 mars et ceux qui n'ont pas encore participé aux mobilisations.

Gagner des droits nouveaux, permettre à tous les salariés de bénéficier d'un même code du travail que l'on soit salarié d'une grande entreprise, d'une TPE ou de l'artisanat, c'est possible.

Pour cela, la CGT vous invite à la rejoindre pour renforcer le syndicat, comme le font de nombreux salariés depuis le début de l'année et dans les récentes luttes.

Gagner des droits nouveaux, c'est aussi revendiquer, proposer et négocier dans chaque entreprise, sur les salaires, les conditions de travail, le temps de travail... À partir d'un socle commun de droits : le Code du travail !

Cela nécessite d'avoir un syndicat CGT avec des adhérents partout !

La loi « El Khomri » c'est quoi ?

C'est travailler plus pour gagner moins, c'est plus de droits pour les employeurs et moins pour les salariés. Le projet de loi c'est pouvoir être viré plus facilement, c'est subir le chantage à l'emploi en favorisant les licenciements y compris avec des licenciements économiques dans des groupes dégageant des bénéfices !

POUR LE 9 AVRIL LES SYNDICATS ONT ANNONCÉ

UN AVIS DE GRÈVE AU PLAN NATIONAL

► Je peux m'associer au mouvement de grève sans avoir besoin de déposer un avis de grève à l'employeur.

Cet avis couvre l'ensemble des salariés du privé non assujettis au service minimum ou réquisitionnés

LATÉCOÈRE TOULOUSE

Le syndicat CGT force de propositions et à l'écoute des salariés de l'entreprise est reconnu pour son action.

Il passe aux dernières élections de la troisième à la 1ère place en obtenant 36% des voix aux élections professionnelles.

Un exemple à suivre...

C'est le risque maximal pour les salariés et la sécurité pour les actionnaires, alors que les dividendes qui leur sont versés progressent chaque année.

C'est aussi la remise en cause des 35 heures et des repos alors que travailler 32 heures est la solution pour travailler mieux et travailler tous. La remise en cause des 35 heures affectera à la fois la vie dans le travail et hors travail en pénalisant, notamment encore les femmes.

Samedi 9 avril, ensemble, salariés, privés d'emplois, jeunes, retraités, entre amis, en famille toutes et tous à la manif !

Vous ne voulez pas en rester là ! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus forts.
Bulletin de contact et de syndicalisation

NOM : Prénom :
Adresse :

Code postal : Ville :



Téléphone : Courriel :

Âge : Profession :

Entreprise (nom et adresse) :

Bulletin à renvoyer à La CGT, espace Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex,
téléphone : 01 55 82 81 94, fax : 01 48 51 51 80, courriel : orga@cgt.fr. **Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur www.cgt.fr**